



VERSAILLES *Quartier Jussieu-Petits-Bois*

Un mineur de 16 ans croque le majeur d'un policier

UN JEUNE DE 16 ANS a été placé en garde à vue dans la soirée du mardi 22 décembre. Deux jours plus tard, il a été remis en liberté sous contrôle judiciaire mais mis en examen pour "violences ayant entraîné une mutilation". La mesure fait suite à son attitude envers un policier lors d'un contrôle, près du stade Jussieu.

L'adolescent fait parti d'un groupe de six jeunes. Il refuse de présenter ses papiers et devient virulent. Ce qui pousse les policiers à vouloir l'arrêter. Le jeune mord un des agents à la main droite. Mais la violence de son geste est telle qu'il lui arrache littéralement la première phalange du majeur.

Dans le quartier, deux jours après les faits, certains évoquent «une arrestation musclée, où les jeunes ont été obligés de se mettre à genoux et ont reçu des coups». Une version niée par les forces de l'ordre qui a conduit à l'ouverture d'une information pour déterminer les conditions du contrôle.

De son côté, le policier a été opéré pendant deux heures dans une clinique spécialisée à Aubergenville. Pour l'heure, les



C'est aux abords du Stade Jussieu que le policier s'est fait mordre le doigt, au point d'en perdre une phalange.

médecins restent réservés quant à la prise de la greffe. Agé de 40 ans, père de deux enfants, le brigadier-chef appartient au service d'ordre public et de sécurité routière (SOPSR), dépendant de la compagnie départementale d'intervention (CDI).

Cet événement a largement ému l'ensemble des policiers. Le syndicat "Alliance" estime que cet acte «est représentatif et significatif des violences barbares que les policiers subissent de plus en plus». Pour Eric Sabos, d'Unité

police", il s'agit «d'un acte gratuit, injustifié, choquant». Il dénonce également une politique voulue par l'État, «celle d'éviter en ce moment de trop aller dans les cités. Alors forcément, quand il faut y retourner, ça ne peut qu'engendrer des problèmes puisque l'on perd le terrain». D'après nos informations, l'adolescent est déjà connu de la justice. «A l'âge de 14 ans, il a infligé des brûlures à trois personnes avec des cigarettes», rapporte une source proche du dossier. F. D.

Affrontements à Jussieu

Aucun lien n'est encore à établir avec l'affaire du policier, mais le quartier de Jussieu a connu deux séries d'affrontements dans le week-end suivant Noël.

Dimanche 27 décembre, vers 16h, les forces de l'ordre ont interpellé trois hommes qui s'adonnaient à un rodéo sauvage rue Georges-Bizet. Les riverains s'étaient plaints du bruit généré par deux motos non-homologuées et un scooter. Suite à cela, une quarantaine d'individus se sont regroupés et ont lancé divers projectiles. Trente minutes plus tard, vers 16h30, un deuxième groupe d'une quinzaine de personnes s'en est pris à la police rue Bernard-de-Jussieu. Les fonctionnaires ont essuyé des jets de pierres et de bouteilles en verre. Pour s'en sortir, ils ont été obligés de faire usage d'une grenade lacrymogène.